

Avis de constitution

SOCIETE « IDEALE CONSTRUCTION & COMPANY » en abrégé « ICC »

Siège ABIDJAN NIANGON TERMINUS 27 EN FACE DE
LA PATISSERIE ORNELLA LOT 1279 ILOT 79, Lot 1279, Ilot
79

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IDEALE CONSTRUCTION &
COMPANY » en abrégé « ICC »

Objet: GENIE CIVIL ; BATIMENT TRAVAUX PUBLICS ;
TOUTES ACTIVITES DANS LE BATIMENT ; DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN NIANGON TERMINUS 27 EN FACE DE
LA PATISSERIE ORNELLA LOT 1279 ILOT 79, Lot 1279, Ilot
79

Dirigeant(s) M BLE SYLVAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10194 du 12/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65859/GTCA/RC/2023 du 12/09/2023

